

# RÈGLEMENTS DU TOURNOI – CHALLENGE BROSSARD HIVERNAL 2025

## 1. Comité du tournoi

Le Comité est responsable de l'organisation générale du tournoi. Toutes les décisions du Comité concernant l'interprétation de ses règlements sont finales.

## 2. Catégorie des équipes

Le nombre maximum de joueurs pouvant s'inscrire et jouer dans une équipe est de quatorze (14) dans les catégories U-9 (2017) à U-10 (2016), et de seize (16) dans les catégories U-11 (2015) et U-12 (2014).

**Aucun joueur** ne peut s'inscrire et jouer pour plus d'une équipe durant le tournoi. Une équipe masculine **peut** aligner des filles, quelle que soit la catégorie. Cependant, une équipe féminine **ne peut** aligner de garçons.

## 3. Éligibilité des joueurs

Chaque joueur devra avoir une Carte d'affiliation valide émise par sa Fédération ou son Association respective. Les cartes d'affiliations seront validées lors de l'inscription des équipes et le Comité se réserve le droit de vérifier ceux-ci, en tout temps, durant le tournoi. Il est possible de **modifier** la liste de ses joueurs jusqu'à la **journée de l'inscription de l'équipe**. Après cette date, la liste ne peut être modifiée.

Toute équipe peut aligner un maximum **de huit (8) joueurs provenant d'un autre club** qui jouent dans la même catégorie de compétition ou inférieure. Tout joueur doit respecter l'âge maximum de la catégorie dans laquelle son équipe est inscrite.

## 4. Éligibilité des équipes

Chaque équipe doit être en règle avec sa Fédération ou son Association respective. Toute équipe qui ne fait pas partie de l'Association Régionale de Soccer de la Rive-Sud (ARSRS), sur la rive sud de Montréal, doit posséder un **permis de voyage** en règle. Ce dernier est vérifié lors de l'inscription des équipes.

## 5. Éligibilité des entraîneurs

Un maximum de trois (3) entraîneurs et un/une thérapeute sportif sont acceptés **sur le banc**, et chacun devra posséder une carte d'affiliation\* émise par sa Fédération ou son Association.

## 6. Lois du jeu

Catégories U-9 (2017) à U-10 (2016): les règlements du soccer à 7 de Soccer Québec sont appliqués\*\*

Catégories U-11 (2015) et U-12 (2014) : les règlements du soccer à 9 de Soccer Québec sont appliqués\*\*

\*\* sauf si spécifié autrement dans les présents règlements du tournoi.

## 7. Arbitres

Le Comité désigne un Arbitre en chef pour chaque match. Son autorité commence à s'exercer dès qu'il pénètre sur le terrain de jeu.

De plus, pour les catégories U-11 (2015) et U-12 (2014), il y en aura deux.

## 8. Substitutions

Le nombre de substitutions est illimité. Elles sont permises dans les situations suivantes, après avoir avisé l'Arbitre et obtenu l'autorisation de l'Arbitre :

**Lors d'un coup de pied de but; lorsqu'un but est marqué; à la mi-temps; lors du remplacement d'un joueur blessé; lors des rentrées de touche de son équipe.**

**À noter que si une équipe fait une substitution, l'autre équipe peut aussi en faire à ce moment.**

## 9. Expulsions

Les joueurs (carton rouge) et/ou entraîneurs expulsés par l'arbitre lors d'un match sont suspendus automatiquement pour le match suivant et peuvent être bannis du tournoi par le Comité. Les joueurs et/ou entraîneurs peuvent être bannis par le comité du tournoi en cas de problème grave.

## 10. Équipement

Si, de l'avis de l'arbitre, les deux équipes d'un match portent des maillots de couleur similaire, l'équipe visiteuse devra porter une couleur différente, soit en changeant de maillot ou en portant des dossards. Les équipes doivent fournir leur propre 2e maillot. Le gardien de but doit porter un maillot le distinguant des autres joueurs.

## 11. Ballons

Le Comité organisateur fournit les ballons de matchs

## 12. Durée des matchs

Tous les matchs seront d'une durée de **30 minutes continue**.

À tout moment, une différence de six (6) buts amène automatiquement la fin du match. Les équipes doivent se présenter sur le terrain 30 minutes avant le début de chaque match. De plus, une équipe qui ne se présente pas à un match peut perdre le match par forfait et même être disqualifiée du tournoi. Tout manquement à cette règle sera porté à la connaissance du Comité organisateur dont la décision sera sans appel.

## 13. Nombre minimum de joueurs sur le terrain

Catégories U-9 (2017) à U-10 (2016) : 5 joueurs

Catégories U-11 (2015) et U-12 (2014) : 6 joueurs

## 14. Protêt

**AUCUN PROTÈT N'EST ACCEPTÉ.**

## 15. Ronde de qualification

Les rondes de qualification sont jouées sous la forme de « Round Robin » à l'intérieur des différents groupes d'une catégorie donnée. Si les groupes n'ont pas le même nombre d'équipes, alors des matchs intergroupes peuvent être joués. Les points sont attribués comme suit :

**Victoire:** trois (3) points    **Nulle:** un (1) point

**Défaite:** zéro (0) point    **Forfait:** moins un (-1) point

**Si deux (2) équipes ou plus ont le même nombre de points** à la fin des rondes de qualification, le classement de ces équipes est déterminé dans l'ordre suivant :

1. Le résultat du match entre les 2 équipes
2. Le plus grand différentiel de buts (+/-) dans tous les matchs
3. Le moins de buts alloués dans tous les matchs
4. Le plus de buts marqués dans tous les matchs
5. Fusillade (tirs de pénalité). 3 tirs chaque équipe

## 16. Éliminatoires

Les critères de qualification dépendent du nombre de groupes de la catégorie (voir le calendrier de la catégorie).

Dans une catégorie à **1 groupe**, les 2 premières équipes s'affrontent en finale, donc pas de demi-finale. Dans une catégorie à **2 groupes**, l'équipe en première position du premier groupe affrontera le 2<sup>e</sup> du deuxième groupe et l'équipe en 1<sup>re</sup> position du 2<sup>e</sup> groupe affrontera l'équipe en 2<sup>e</sup> position du premier groupe en demi-finale. Les gagnants passent en finale. Cependant, **dans une catégorie à trois (3) groupes**, l'équipe qui a le plus de points de chaque groupe et **LA MEILLEURE 2e PLACE DE TOUS LES TROIS (3) GROUPES** en termes de points se rendent en demi-finale. Les matchs éliminatoires doivent absolument déterminer un gagnant. Donc, pour les demi-finales, 3 tirs de fusillade pour chaque équipe si c'est égalité après le temps réglementaire.

Pour les matchs de **finale**, il y a deux (2) périodes de prolongation de 5 minutes complètes, suivie de trois (3) tirs de fusillade pour chaque équipe.

## 17. Divers

Lors d'un match, les joueurs sur le banc doivent rester assis à tout moment, sauf lors d'un échauffement. La même règle s'applique aux entraîneurs. Seul un (1) entraîneur à la fois peut être debout et donner des instructions. Toute personne présente à un match, dont elle y participe ou non, et qui gêne le bon déroulement de celui-ci, sera exclue du terrain par l'arbitre ou par toute personne responsable du tournoi. Chaque équipe est responsable du comportement de ses partisans. L'arbitre **POURRA ARRÊTER LE MATCH** si des partisans, entraîneurs ou joueurs pénètrent sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre. **L'équipe en faute peut perdre le match par forfait et peut être disqualifiée pour le reste du tournoi.** Le Comité organisateur se réserve le droit d'expulser du tournoi toute équipe dont le comportement est indésirable et/ou antisportif.

## 18. Responsabilité du Comité organisateur, l'ARSRS et SOCCER QUÉBEC

Le Comité organisateur du tournoi, l'ARSRS et SOCCER QUÉBEC ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes ou accidents qui peuvent survenir durant le tournoi.